

L'élevage porcin en Haïti: un choix difficile!

P. Moreaux*

Keywords: Pigs — Haiti.

Introduction

Lors de ma troisième visite en Haïti du 13 au 28 février 1989, j'étais impatient de voir l'évolution des conditions de vie du petit paysan haïtien, dont le sort me préoccupe particulièrement. Celui-ci représente d'ailleurs 60% de la population et produit 90% de la nourriture consommée dans le pays.

Au cours de mon séjour en Haïti, où j'ai travaillé comme vétérinaire de campagne dans un projet de la FAO de '75 à '77, j'ai entr'ouvert eu comme tâche d'étudier la situation économique en zone rurale. Le secteur agricole joue un rôle primordial dans l'économie du pays. Non seulement il s'autofinance, mais il génère également les capitaux nécessaires au développement des villes. Ce flux de capitaux est cependant unilatéral: les travaux d'amélioration de l'infrastructure en dehors des villes sont rares, les écoles rurales sont trop peu nombreuses et mal équipées, les petits crédits agricoles sont inexistantes, les soins médicaux à la campagne sont insuffisants, etc. Cette population rurale se voit donc condamnée à survivre sans appui extérieur, en ne comptant que sur ses propres moyens. Elle subsiste grâce à l'application d'une agriculture appelée «agriculture de subsistance». L'élevage et les plantations qu'elle pratique ont pour seul but de subvenir aux besoins familiaux. Une éventuelle production pour la commercialisation n'est envisageable qu'en cas d'un surplus de main-d'œuvre et de terre disponible.

I. L'agriculture de subsistance

Ce n'est que tout récemment que l'opinion des grandes organisations de développement (UNDP, FAO, IICA, etc.) sur l'agriculture de subsistance s'est modifiée. Jadis, ces organisations n'avaient que du mépris pour cette forme d'agriculture et l'avaient condamnée à disparaître. Maintenant enfin, on s'est rendu compte de sa grande valeur et de son rôle primordial dans les sociétés du «Tiers-Monde» (où vit la majorité de l'espèce humaine, ne l'oublions pas!).

Vu l'évolution croissante de la population mondiale, un développement «à l'européenne» ou «à l'américaine» ne serait pas possible pour cette majorité sans franchir les limites écologiques de notre planète (pour autant qu'elles ne soient pas déjà franchies!). Négliger ces limites peut entraîner la disparition de notre espèce!

La situation haïtienne est similaire à celle de la plupart des pays pauvres: la masse rurale et son agriculture de subsistance ne reçoivent pas la considération de leur gou-

vernement, ou de la majorité de la coopération officielle. Les ONG (Organisations Non Gouvernementales) ont longtemps été les seules à avoir compris l'importance de cette forme d'agriculture et les seules à avoir essayé d'augmenter son rendement.

II. L'importance de la production porcine dans une agriculture de subsistance.

Contrairement à l'opinion de certains, le porc est un animal extrêmement utile et fort apprécié par une importante partie de la population rurale du Tiers-Monde car il augmente fort la rentabilité de la petite ferme traditionnelle!

Un exemple typique: Haïti avant 1978:

La connaissance de l'élevage porcin est ancrée dans la tradition agricole haïtienne. Lors de mon séjour en Haïti de '75 à '77, les porcs indigènes («kochon kréol») étaient nombreux dans toute la campagne. La sélection naturelle avait abouti à une race totalement adaptée aux pénibles conditions haïtiennes: périodes de pénurie, transport dans des circonstances difficiles, chaleur excessive, manque d'eau, etc.

Quels étaient les avantages primordiaux du porc indigène?

1) Nourriture:

L'animal trouvait lui-même la base de sa nourriture en parcourant librement le jardin familial. Du point de vue écologique, il occupait une place importante dans la chaîne alimentaire en transformant en viande toutes sortes de déchets:

- a) Sous-produits agricoles: p.ex. paille de riz dans les zones humides, fruits de certains arbres tel que le palmier.
- b) Déchets ménagers et excréments humains: pour des raisons d'hygiène (parasites), ces derniers doivent être prohibés comme base partielle de nourriture.
- c) Nourritures gâtées et inestimables par l'absence d'infrastructure, de moyens de transport et d'installations de conservation (frigos, silos, etc.).
- d) Surproduction temporaire non-conservable: surtout mangues et avocats.

L'abondance périodique de nourriture (p.ex. mangues et avocats) était favorable à l'engraissement et à la reproduction du cochon créole. Durant les longues périodes de pénurie par contre, sa croissance s'arrêtait et il ne se reproduisait plus, mais il parvenait à survivre!

2) Distribution:

La petite taille était très adaptée au pouvoir d'achat local. Etant très résistant, ce porc supportait sans problème de

* rue de la Pierre Bleue 43 B-9600 Renaix, Belgique
Reçu le 29 03 89 et accepté pour publication le 09 12 89

longs et pénibles transports, soit à pied vers les marchés ruraux locaux, soit en camion vers les grands centres.

3) *Système d'épargne :*

Le cochon indigène ne représentait pas de frais d'exploitation puisqu'il n'exigeait pas d'achat de nourriture. Au contraire, il était considéré comme un moyen d'épargne («Kochon sé kané bank maléré»). La progéniture abondante et la gestation courte permettaient au paysan de vendre (une partie de) la nichée en fonction de ses besoins d'argent : mariage, funérailles, ouverture des écoles, maladie, etc.

4) *Soins vétérinaires :*

Le porc indigène, fruit d'une sélection naturelle, n'était que rarement touché par des maladies. Le risque de pertes était minime. Néanmoins, il aurait sans doute été possible d'augmenter son rendement en appliquant des mesures vétérinaires relativement simples : administration régulière de vermifuges, apport de vitamines, etc.

5. *Avantage culturel et religieux du porc indigène :*

Celui-ci jouait un rôle important dans la religion Vaudou traditionnelle, omniprésente en Haïti. Certains services religieux nécessitent l'offre de viande de porc (noir) indigène.

III. Le mépris «officiel» vis-à-vis de l'élevage porcin traditionnel («extensif»).

Malgré les avantages précités, l'élevage porcin traditionnel n'est pas souvent pris en considération par le gouvernement, ou par la coopération «officielle» : l'animal est so-disant «sale, propagateur de maladies, insuffisamment productif, cause de malpropreté dans le village, etc.».

Un exemple typique : Haïti en 1978 :

En '78 une épidémie de peste porcine africaine sévit en Haïti et en République Dominicaine. Les Etats-Unis, craignant que cette maladie ne s'installe de façon endémique dans cette île proche de ses frontières, décidèrent de soutenir le gouvernement de l'ex-dictateur Duvalier pour appliquer un programme draconien d'éradication. L'absence de vaccin justifia le choix d'une solution radicale.

L'ignorance et l'indifférence des dirigeants à l'égard de la situation rurale d'une part ainsi que l'absence d'intérêt des grandes organisations de développement dans l'agriculture de subsistance d'autre part, permirent aux dirigeants de prendre une décision qui s'avéra catastrophique pour la population rurale : l'extermination totale du cheptel porcin haïtien ! Ce massacre put être réalisé grâce à l'aide de l'armée et le soutien du service vétérinaire.

La corruption omniprésente en Haïti permit à certains responsables de s'enrichir grâce à ce programme d'éradication en interceptant la majeure partie des indemnités versées par les Etats-Unis et destinées aux propriétaires de porcs.

Il est cependant incontestable que le but d'autres dirigeants était louable : profiter de cette opportunité pour accélérer la modernisation de l'élevage porcin en Haïti. Malheureusement, ils étaient incapables d'estimer les conséquences de leur politique sur l'économie rurale et ne se rendaient pas compte qu'Haïti n'était pas mûr pour l'élevage industriel.

Même si la peste porcine africaine avait exigé cette extermination, elle n'aurait jamais dû être aussi totale : aucune souche génétique de la race ne fut préservée ! De ce fait, le repeuplement par des porcs indigènes est totalement impossible.

Dix ans plus tard, la majorité du peuple haïtien subit toujours les conséquences de cette politique radicale qui causa une baisse du niveau de vie à la campagne. Tout cela explique les réactions émotionnelles que suscitent à présent toute discussion sur les porcs en Haïti...

IV. La solution apportée par la coopération officielle : le projet de grande envergure, étudié scientifiquement et réalisé à grand renfort financier.

L'extermination totale et la situation insulaire de Hispaniola (Haïti et Rép. Dominicaine) procurent l'occasion exceptionnelle de réintroduire le porc à base d'animaux exempts de toute maladie et de parasites. Ceci est réalisable en faisant appel au système «SPF». Un porc SPF («Specific Pathogen Free») est un porc né par césarienne et élevé au biberon en milieu stérile et qui est, de ce fait, exempt de toute contamination. Ces porcs SPF ne doivent plus être suivis une fois adultes. Leur importation en Haïti n'exige donc pas de technologie avancée sur place.

Un exemple typique : l'introduction de l'élevage porcin intensif en Haïti par l'Institut Interaméricain de Coopération Agricole (IICA) :

Dès le début des années 1980, le IICA a introduit en Haïti des porcs SPF de différentes races américaines à haute productivité. L'importance vitale du porc en milieu rural a incité beaucoup d'éleveurs à faire l'essai au départ de ces animaux, qui étaient à ce moment là les seuls disponibles. Au début du projet, vulgarisateurs et vétérinaires venaient régulièrement visiter gratuitement les centres de reproduction et les éleveurs intéressés. La distribution de médicaments et de nourriture était organisée par le projet. Actuellement, on en est au stade où théoriquement cet élevage devrait être rentable et s'autofinancer. Nous constatons cependant que ce type d'élevage est un échec dans la plus grande partie du pays : la rentabilité financière est faible ou négative et beaucoup d'éleveurs, déçus, l'abandonnent.

Quelles en sont les causes ?

Pour comprendre les causes de ce phénomène, il est nécessaire d'examiner les conditions indispensables au succès d'un élevage intensif. Ensuite, nous examinerons si celles-ci sont présentes en Haïti ou réalisables à court terme.

A. Elevage «moderne» ou «intensif», à base de races à haute productivité d'origine européenne ou nord-américaine :

Ces cochons sont tenus en captivité, dans des porcheries. En Créole, on les appelle «kochon blan», même si certaines races sont noires ou rousses.. Ces porcs ont été sélectionnés avec comme critère une croissance accélérée, basée sur une nourriture étudiée en fonction de l'âge de l'animal. De ce fait, le rendement par unité de nourriture est très élevé. Conditions :

1. *Nourriture adaptée :*

Pour chaque période de croissance (porcelet sevré, porcelet de 15 à 35 kg, porc d'engraissement, etc.) une nourriture idéale a été composée. Celle-ci contient le minimum nécessaire pour une transformation en viande optimale ; un surplus de nourriture n'augmente pas proportionnellement la production et représente donc un gaspillage ; nourrir insuffisamment par contre empêche les porcs de se développer normalement (maturité sexuelle retardée, croissance interrompue, etc.).

Pour composer une telle nourriture équilibrée, l'éleveur doit utiliser au minimum un concentré (protéines, vitamines, minéraux, etc.) qu'il ajoute à son fourrage ; il peut également acheter une nourriture totalement fabriquée en usine. L'administration régulière et contrôlée de ce type de nourriture nécessite l'élevage en porcheries.

2. *Distribution :*

L'augmentation de la rentabilité se fait au détriment de l'endurance de l'animal qui n'est plus apte à supporter de longs et pénibles voyages. L'élevage intensif nécessite donc une infrastructure routière adaptée au transport en camion ou doit être localisé non loin des points de consommation.

3. *Système d'épargne :*

Le but est de permettre une gestion rentable de l'argent gagné en vendant les porcs de première génération, afin de donner à l'éleveur les moyens d'acheter la nourriture et les médicaments nécessaires à la croissance des porcs de la deuxième génération.

4. *Formation professionnelle de l'éleveur* qui doit pouvoir comprendre la nécessité de changer la nourriture en fonction de l'âge, qui doit épargner pour investir, etc.

5. *Un service vétérinaire efficace* car les risques financiers inhérents à ce type d'élevage sont très élevés.

B. Ces conditions sont-elles réalisées ou réalisables en campagne haïtienne ?

1. *Nourriture :*

Nous avons déjà examiné l'alimentation des porcs créoles disparus d'une part, et celle des cochons à haute productivité d'autre part.

En Haïti, où l'agriculture est essentiellement manuelle, le paysan n'a ni le temps ni l'espace nécessaire pour s'adonner à la culture de plantes fourragères. Pour élever des cochons à haute productivité, il doit donc acheter non seulement le concentré, mais également un produit de substitution au fourragé. C'est surtout le son de blé, sous-produit de la production de pain (dont la consommation augmente d'année en année) qui est employé dans ce but. Il en résulte trois problèmes pour le petit éleveur :

- Tout le blé étant importé, il est à la merci de l'évolution des prix sur le marché mondial ;
- Il n'y a qu'une seule minoterie en Haïti (Port-au-Prince). Ceci l'oblige à (faire) transporter sa nourriture sur des distances considérables. Ce transport ne se fait qu'en partie en camion. L'absence totale de voies d'accès dans la plupart des zones rurales, exige l'acheminement à dos d'âne ou par porteur pour accéder à l'exploitation. Ce transport se fait au détriment du temps que le paysan pourrait consacrer à son travail agricole ;

crer à son travail agricole ;

- Haïti a toujours été un pays pauvre. Ceci n'a pas empêché le développement d'une bourgeoisie très aisée grâce à l'attribution de monopoles de commerce par la classe politique. J'ai eu l'impression que le son de blé n'échappe pas à cette règle. En effet, la majeure partie de celui-ci est rachetée par quelques gros commerçants qui les revendent en appliquant au détail des marges bénéficiaires disproportionnées par rapport au prix de gros (prix février '89 sous réserve : \$ 4 au gros départ usine ; \$ 12 au détail, transport non compris. Ceci pour les lbs. 100).

2. *Distribution :*

Après l'abattage, la viande peut être traitée de trois façons :

- Conservation à froid : est impensable en Haïti car le réseau électrique est très limité et les moyens des paysans ne leur permettent pas l'achat de réfrigérateurs ;
- Traitement intermédiaire de la viande (fumage, salaisons, etc.) : inexistant dans la tradition rurale haïtienne car inefficace dans un climat tropical ;
- Consommation directe : la quantité de viande disponible après l'abattage d'un grand porc dépassant de loin ses propres besoins et la conservation étant impossible, l'éleveur vend (la plus grande partie de) sa bête. Le pouvoir d'achat de ses voisins immédiats étant trop restreint, il recherche une concentration de clients potentiels en ville ou sur les marchés en zone rurale. L'éloignement de ces points de vente nécessite le transport de l'animal vivant. La nécessité d'effectuer ce transport par camion et l'absence d'une infrastructure adéquate, obligent les élevages à se localiser à proximité des centres de consommation.

3. *Système d'épargne :*

Un système d'épargne ne s'est pas développé en milieu rural haïtien par manque d'argent. La production de porcs à haute productivité exige pourtant la possibilité d'investir à des moments bien précis : achat de nourriture, frais vétérinaires, etc. Il faudrait donc d'abord essayer de développer un petit crédit agricole. Le succès d'un tel organisme de crédit n'est pourtant pas évident : en effet, le paysan a tant de besoins élémentaires non satisfaits (p.ex. aménagement de l'habitation, achat de vêtements et de produits ménagers, écolage des enfants souvent interrompu par manque d'argent, achat de nourriture pour pallier aux besoins alimentaires entre les récoltes et/ou en cas d'échecs de celles-ci, etc.), qu'il sera probablement tenté d'utiliser son crédit pour pallier aux premières nécessités.

4. L'analphabétisme à la campagne haïtienne est de l'ordre de 70-90% ! Une formation professionnelle est pratiquement impossible dans ces conditions.

5. *Service vétérinaire :*

Dans la campagne haïtienne, il y a des infirmiers vétérinaires formés dans le pays, mais leur efficacité laisse à désirer. La rémunération insuffisante par l'état, le manque de médicaments et l'incompréhension des éleveurs en majorité analphabètes les démotivent. Ils ont en outre tendance à demander des honoraires dispro-

portionnés aux réalités économiques (p.ex. \$ 20 pour aide à mise bas. Petite Rivière de l'Artibonite, février '89).

6. Problème culturel et religieux :

Dans la religion Vaudou traditionnelle, certains services exigent l'offre de viande de porc. Pour des raisons qui m'échappent, celle-ci doit provenir du porc créole noir. J'ai pourtant eu l'impression que certaines races de haute productivité de couleur noire pourraient convenir...

Parmi ces 6 conditions néanmoins pour obtenir un élevage porcin intensif, seule la cinquième est spécifique de l'élevage. Les autres par contre appartiennent à une problématique de pauvreté beaucoup plus vaste...

C. Evaluation du projet IICA :

1) Il semble évident que tout projet tentant d'introduire l'élevage porcin intensif à base de races à haute productivité en milieu rural et haïtien est voué à l'échec. Ce système ne peut être envisagé que dans une économie de marché. Actuellement, seule l'agglomération de Port-au-Prince et de quelques grandes villes (Cap, Gonaïves, les Cayes,...) réunissent les conditions nécessaires au développement d'une telle économie. J'ai d'ailleurs eu le plaisir de constater qu'entre ma deuxième (juillet 86) et troisième visite (février 89) en Haïti, le secteur privé a découvert les possibilités de ce créneau : viande de porc à nouveau disponible sans problème en ville.

2) Un des grands problèmes de la plupart des pays pauvres (et certainement d'Haïti) est l'exode rural. Pour freiner celui-ci, il est indispensable d'augmenter le niveau de vie à la campagne. Ceci exige de la part des organismes de coopération la volonté d'analyser à fond les désirs des populations «à développer» et de répondre à leurs demandes et non à celles des experts étrangers ou des dirigeants qui souvent ne s'intéressent pas réellement à la population rurale.

La demande la plus pressante de cette population en Haïti est la réapparition d'un cochon pouvant se nourrir indépendamment. Pour cela, il faudra introduire une autre race porcine mieux adaptée aux conditions de survie en Haïti. D'ailleurs, cette situation correspondrait totalement à la philosophie du marché libre. Pour l'instant, deux races porcines ont le droit d'exister en Haïti : l'une à haute productivité pour l'économie de marché aux alentours des villes et l'autre rustique, pour l'agriculture de subsistance ; ce n'est qu'en fonction de leurs caractéristiques propres que chaque race conquerra une part plus ou moins importante du marché. L'application de cette règle libérale entraînera à terme peut-être le remplacement de l'élevage rural traditionnel par l'élevage industriel, mais vouloir forcer ceci, comme cela a été et est toujours le cas en Haïti, constitue une violation des lois économiques élémentaires ! Paradoxalement, par leur soutien à l'extermination du cochon créole et le repeuplement porcin à base de races à haute productivité, les Etats-Unis agissent à l'encontre de leur propre idéal économique !!

V. Ce ne sont pas les projets qui manquent...

Haïti, étant un des pays les plus pauvres du monde, les organisations de coopération y abondent. Toutes agissent

plus ou moins indépendamment l'une de l'autre. Non seulement le IICA, mais aussi d'autres organisations, confrontées directement aux demandes répétées de la population rurale, ont envisagé de développer un projet de repeuplement porcin.

J'aimerais subdiviser ces projets comme suit :

- A) Les projets de grande envergure, étudiés scientifiquement et réalisés à grands renforts financiers par des organisations internationales ou la coopération bilatérale. Nous les appellerons «projets internationaux».
- B) Les projets de moindre envergure, réalisés par des ONG avec des moyens plus modestes (pas nécessairement négatif) mais malheureusement souvent dépourvus de soutien technique important. Nous les appellerons «projets ONG».

A. Les projets internationaux :

Ces projets, élaborés par des technocrates étrangers, sont souvent bien conçus et devraient théoriquement réussir. Ceux-ci bénéficient de l'approbation des dirigeants du pays. En cas d'échec, on incrimine l'incapacité et l'immobilisme de l'indigène au lieu de remettre le projet en question.

- 1) Je crois avoir démontré clairement que le projet IICA ne peut pas réussir à la campagne.
- 2) La coopération française, avec l'appui de l'AFVP (Association Française des Volontaires pour le Progrès), a également mis au point un projet de grande envergure visant à rétablir le repeuplement porcin ; ils ont choisi la race porcine gascon-chinoise.

A première vue cette race semble avoir beaucoup plus de chance de réussir en milieu rural haïtien que celles d'origine nord-américaines choisies pour le projet IICA : les deux races de base, la gasconne et la chinoise sont très résistantes et la chinoise est très productive. Pourtant, les mêmes erreurs fondamentales ont été commises.

En effet, la race gascon-chinoise a été créée pour améliorer l'élevage porcin français et non haïtien ! En France, cette race n'a pas été un grand succès. L'aptitude d'adaptation de ce cochon au milieu rural haïtien, où sévissent souvent de longues périodes de sécheresse avec pénurie alimentaire reste à prouver.

Il faut souligner que les détenteurs de pouvoir en Haïti (et probablement dans beaucoup d'autres pays) ne se préoccupent que très peu des populations rurales. Ils mènent leur propre vie loin de la réalité quotidienne de la grande majorité de leurs compatriotes. Ils soutiennent les projets internationaux qui leur procurent un emploi intéressant et leur permet de s'enrichir indirectement par la location d'immeubles, la vente de voitures au départ des experts, etc. L'impact du projet sur le développement du pays les intéresse beaucoup moins...

B. Les projets ONG :

Haïti a beaucoup de bons marins qui font du commerce avec tous les pays voisins. Très vite une certaine contrebande s'est organisée : l'importation de cochons des îles voisines dont les conditions de vie sont proches de celles des cochons haïtiens.

En fait, cette solution aurait été moins onéreuse et plus simple à appliquer mais le ministère de l'agriculture, soutenu par des experts étrangers, fut totalement opposé à cette importation illégale et ordonna à l'armée (omniprésente-dictature!) de saisir et d'exterminer tous les porcs importés illégalement. Une telle importation «sauvage» aurait bien-sûr anéanti la possibilité de recommencer l'élevage porcin avec des animaux SPF, mais cette politique a retardé énormément la réapparition des porcs en Haïti.

Plusieurs ONG haïtiennes, comprenant l'importance du porc dans l'équilibre économique de la campagne, ont organisé une importation de cochons des îles caraïbes voisines.

1) Caritas catholica :

A regroupé des porcs en Jamaïque pour ensuite les importer en Haïti. N'ayant pas jugé l'application du système SPF nécessaire, leurs animaux ont été atteints de la maladie d'Aujesky et le projet a été annulé avant l'importation en Haïti. Cet échec semble avoir démotivé totalement Caritas qui a abandonné tout projet porcin. Cet abandon est d'autant plus regrettable que Caritas avait déjà mis au point un système efficace de distribution par ses différents groupements agricoles.

2) La SOE (Service Oecuménique d'Entr'aide) a introduit des cochons guadeloupéens SPF. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de visiter leur centre de reproduction.

L'heure de vérité des projets français et SOE approche. Les porcs ont passé quelques années dans des centres de reproduction et ce n'est que tout récemment qu'on a commencé à en distribuer aux éleveurs.

VI. Conclusions, recommandations.

1) J'espère avoir démontré la nécessité d'avoir en Haïti, deux types de porcs sélectionnés de façon totalement différente: l'une à haute productivité pour l'agriculture de marché autour des villes et l'autre, très rustique, pour l'agriculture de subsistance. Cette dernière race n'est pas destinée uniquement à la campagne, mais peut également être vitale dans les bidonvilles autour des villes.

2) Des projets basés sur des races à haute productivité doivent être intrinsèquement rentables et ne devraient pas nécessiter de soutien financier. Les races sont présentes (projet IICA); l'appui technique devrait être prolongé, mais de préférence par des vétérinaires et agronomes haïtiens (partiellement) payés par l'étranger. C'est la seule partie du projet IICA qui devrait être continuée.

3) Toute ONG (e.a. COHAN) recevant des demandes de soutien de programmes d'élevage porcin, devrait en premier lieu définir s'il s'agit d'une application en agriculture de subsistance ou de marché. Leur rôle n'est pas de soutenir ces derniers, car de tels élevages dépassent le niveau des masses rurales. Je déconseille d'ailleurs de soutenir pour l'instant de

tels projets au niveau des villages, groupements agricoles etc., puisqu'on ne sait pas encore si les races rustiques guadeloupéennes et gascon-chinoises conviendront! Dès que celles-ci auront prouvé leur valeur, l'aide éventuelle devrait se limiter à la phase de lancement (achat du premier porcelet, développement d'un réseau de distribution de porcelets, etc.).

4) J'espère pour Caritas, qu'elle saura surmonter la désillusion engendrée par l'échec de l'opération jamaïcaine et qu'elle relancera sa collaboration avec les groupements agricoles dès qu'une race rustique aura prouvé sa valeur en agriculture de subsistance.

5) Je crois avoir démontré aux dirigeants du projet français la nécessité de faire évoluer la race gascon-chinoise vers un porc

- de petite taille;
- de couleur noire;
- apte à se nourrir exclusivement de ce qu'il trouve en campagne haïtienne;
- pouvant résister à des périodes de sécheresse avec pénurie alimentaire sans pour cela perdre la faculté de s'engraisser et de se reproduire durant les périodes de suffisance alimentaire.

6) Le rôle du ministère de l'agriculture est d'organiser la formation professionnelle des paysans et de faire fonctionner le service vétérinaire et agronomique, mais certainement pas d'imposer ou d'interdire certaines formes d'élevage et/ou de races. Les règles du marché libre doivent absolument être respectées, sinon tout «développement» risque d'aboutir à un appauvrissement!

7) En cas d'échec économique des races guadeloupéennes et/ou gascon-chinoises, il faudra accepter d'annuler le(s) projet(s). Dans le cas d'un double échec, je propose aux organisations internationales et/ou ONG

- soit de trouver ou élever des porcs SPF de races rustiques en Afrique de l'Ouest, Nouvelle-Guinée, Indochine, etc.;
- soit d'abandonner l'idée des porcs SPF et autoriser l'importation des îles voisines, plutôt que de priver encore plus longtemps les masses rurales de porcs.

VII. Remerciements

L'élaboration de ce document a été possible grâce à :

- l'aide technique et morale de l'ONG COHAN à Port-au-Prince; spécialement Mme Guerty Aimée et Gerrit Desloovere.

- les volontaires français Yvon Billon et Vincent Lemoine;
- les nombreux éleveurs, vulgarisateurs, commerçants... rencontrés durant les voyages;
- mon compagnon de voyage, M. Patrick Merchiers;
- le Professeur Hardouin de l'Institut Tropical d'Anvers et l'lr. Chauvaux, secrétaire de rédaction de «Tropicultura», qui m'ont encouragé à retravailler et à publier ce rapport.